**Assemblée générale de MUSIC EN SEINE**

**Chorale « Cœur Gospel » - vendredi 09 juillet 2021**

Présents**: 29 /** Pouvoirs**: 8 total : 37**

Le quorum est atteint donc nous pouvons procéder au vote.

1. **Bilan de l’année 2020– 2021 :**

55 choristes inscrits.

L’année a été presque nulle du fait de la crise du COVID.

Nous avons pu répéter le 1er trimestre en adaptant les groupes et les horaires pour respecter la jauge de la salle et le protocole sanitaire.

Les vidéos et chansons virtuelles ne remplacent pas les vraies répétitions et concerts mais c’est un travail intéressant et mieux que rien !

Merci Jacky pour l’enregistrement des voix et le travail de montage.

Pour la période estivale, Jacky va proposer à ceux qui le veulent 2 chants à faire en chorale virtuelle.

Nous sommes revenus sur la possibilité de faire des répétitions avec Zoom au cas où nous serions encore dans l’impossibilité de répéter.

Jacky n’y est pas favorable car il y a un problème d’échos et de décalage. Donc tout le monde doit couper le micro des autres.

En fait tu chantes tout seul avec le chef de chœur qui ne t’entends pas … Il n’y a donc pas d’intérêt !

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CONCERT** | **PRESTATION** | **MARIAGE** |
| **12/09/20 : Soindres ANNULE** |  | **29/08/20:** Montmorency |
| **11/10/20 : Luzarches ANNULE** |  | **26/09/20:** Mezières |
| **05/12/20 : Poissy collégiale ANNULE** |  |  |
| **12/06/21 : Triel ANNULE** |  | **Herblay et Andrésy REPORTE** |

TOGE : c’est notre tenue de scène. Les plus anciens l’avaient achetée, d’autres ont une location avec caution.

Cette année, en accord avec Sophie, tout le monde a gardé sa toge et personne n’a rien payé.

Toges récupérées : Fabienne, Jean-Pierre, Doris, David et Danièle,

Vote du bilan moral : **37** pour 0 contre 0 abstention

1. **Bilan financier : présenté par Eric**

Vote du bilan financier : **37**  pour 0 contre 0 abstention

Voir document ci-joint.

1. **Pour l’année 2021/2022:**

Les répétitions auront lieu les jeudis soirs à la MDA. Elles commenceront **le jeudi 16 septembre.**

Nous avons demandé la salle de danse d’en bas car elle est plus grande que la notre et elle a des grandes ouvertures sur l’extérieur. Nous attendons la réponse de la mairie.

Salle demandée à 19h30 pour pouvoir répéter en plusieurs groupes (2 ou 4 selon la situation sanitaire et la salle obtenue).

2 créneaux de répétition : 19h30 – 21h00 et 21h15 – 22h45

Nous nous adapterons au protocole mis en place par la mairie et le gouvernement à ce moment là. Donc nous ne pouvons dire, au jour d’aujourd’hui, sous quelle forme exacte se dérouleront les répétitions. Mais nous ferons au mieux en fonction de la situation sanitaire.

C’est pour cela aussi que nous avons demandé qui était vacciné. Cela nous permet de choisir la situation la mieux adaptée en fonction de la salle dont nous disposerons.

Nous vous tiendrons évidement informé avant la reprise des modalités choisies.

* **La cotisation** reste à 180 € / 340 € pour les couples

Les paiements se feront en 3 fois par trimestre et par **virement** (3 fois 60€ ou 120 / 110 / 110 pour les couples).

**1er paiement le 30 septembre / 2ème paiement le 6 janvier / 3ème paiement le 7 avril.**

Ce serait bien que les règlements soient faits dans les temps. Cette année nous avons du relancer certains par mail plusieurs fois, c’est pénible et nous n’avons pas que ça à faire !

Un membre de la chorale doit donc 180€ à l’association. Nous faisons un paiement en 3 fois pour des raisons liées à la crise sanitaire et pour faciliter les choses si jamais nous devions être à nouveau confinés ou interdits de chants … Mais il n’est pas possible de ne payer que les 2 premiers trimestres car on sera absents le 3ème pour cause de convenance personnelle …

La question de la cotisation a été posée compte tenu du fait que nous pourrions répéter en ½ groupe et donc avoir 30 min de chorale en moins par semaine. Il ne faut pas oublier que Jacky lui a 1 heure de chorale en plus par semaine et qu’il est payé en fonction des cotisations. Quelque soit les modalités la cotisation restera à 180 euros.

* **Pour les toges :**

A la rentrée, votre chèque de caution vous sera rendu car plus valable et vous en donnerez un nouveau.

Pour la location, pour l’instant nous n’avons aucun concert de prévu donc pas de paiement, seulement la caution. Pour les nouveaux de cette année qui n’ont pas encore de toge, on avisera en 2022 si nous avons des concerts.

**On part sur le même principe :**

1ère année : 20 € + 100 € de caution / 2ème année : 15 € + 100 € de caution / 3ème année : 10 € + 100 € de caution / 4ème année : caution

* **Forum des associations** : samedi 4 septembre (acte de présence). Nous ferons appel à des volontaires pour être présents sur le stand.
* **Concerts et prestations :**
* **25/06/22** : mariage à Andresy (reporté de 2019/2020)
* **24/09/22** : mariage à Herblay (reporté de 2019/2020)
* **Printemps 2022** : concert à Luzarches (report) – chien d’aveugle
* **2022** : concert à Longuesse
* **Printemps 2022** : concert à Triel (demande faite)

***Relances faites pour Soindres, Sorel Moussel, Villiers Saint Frédéric, Le Perray en Yvelines, Verneuil, Maison Laffitte, Menucourt, Vaux***

1. **Divers :**

* Préinscriptions à renvoyer avant le 1er septembre par mail sur [cgospel@free.fr](mailto:cgospel@free.fr)
* Les choristes vont être automatiquement inscrits sur la newsletter.
* Le trombinoscope sera mis à jour en septembre. Mot de passe espace privé du site : HeartG

1. **Election du bureau :**

***Le bureau actuel est composé de :***

Présidente : Françoise

Trésorier : Eric

Secrétaire : Agnès

***Bureau élargi :***

* Recherche de concerts : Sylvie, Caroline, Agnès, Françoise
* Paroles : Stéphane
* Toges : Sylvie **(quelqu’un veut-il s’en occuper : aucune réponse)**
* Facebook : Sylvie
* Vente de CD : Dominique
* Publicité : Sylvie / Caroline
* Stage de journée : Agnès et Françoise

Arrêt de Fabienne et Jean-Pierre (chorale et bureau).

Christian se propose de reprendre la Newsletter et Antoine le site internet. Merci à eux …

Vote du bureau : **37**  pour 0 contre 0 abstention

La séance est levée à : 21h40